



## ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT !

Le 14 juin a marqué cette lutte contre la loi Travail et pour un Code du Travail digne du 21<sup>ème</sup> siècle, comme un moment fort et particulier. **Pour la poursuite du mouvement, 2 nouvelles journées d'actions sont déjà annoncées par l'intersyndicale, les 23 et 28 juin ; 28 juin, jour où le Sénat votera cette loi.**

Rassembler hier à Paris un million de salariés, chômeurs, retraités, unis dans un même élan, pour un même objectif et ceci après 3 mois d'actions, est un formidable catalyseur pour la poursuite de la mobilisation. Au total c'est 1.300.000 manifestants dans tout le pays.

**La FTM-CGT félicite et remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués pour cette réussite de la mobilisation. Cela conforte la volonté de poursuivre jusqu'à satisfaction de nos revendications.**

**Ce mouvement social s'enracine dans la durée.** On recense également dans les territoires, de nombreuses initiatives de sensibilisations des salariés et d'explications de nos propositions. De nouvelles formes d'actions impactant l'économie sont engagées en dehors des centres villes, par des initiatives dans les zones industrielles au plus proches des salariés, par des barrages filtrants, distributions de tracts...

**La FTM dénonce et condamne** la responsabilité du gouvernement dans les violences perpétrées par les casseurs, qui ont attaqué en toute impunité les manifestants, leurs cars, vandalisant tout sur leur passage. **Où est l'irresponsabilité des syndicats** lorsque ce sont les Cheminots qui défendent la Gare Montparnasse ou les infirmiers en grève qui tentent de protéger l'Hôpital Necker ?

**La FTM-CGT va poursuivre les débats** avec les salariés et **proposer la mobilisation.** Pour cela nous avons trois outils, la votation citoyenne et nos propositions pour un autre Code du Travail ainsi qu'une Convention Collective Nationale pour tous les métallos.

**NE LACHONS RIEN !**

**NE CEDONS PAS AUX PROVOCATIONS ET A LA DESINFORMATION !**

**LA VICTOIRE EST AU BOUT !**

*Montreuil, le 15 juin 2016*